

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Band:** 75 (2013)

**Artikel:** Comment la préfecture devint musée  
**Autor:** Collaud, Camille  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825705>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMMENT LA PRÉFECTURE DEVINT MUSÉE

Au seuil du XX<sup>e</sup> siècle une comtesse française, un Père dominicain et quelques aristocrates fribourgeois concourent à doter le canton d'un vrai musée... en délogeant de l'hôtel Ratzé la Préfecture de la Sarine.

PAR CAMILLE COLLAUD

Historienne de l'art, spécialisée en études muséales, Camille Collaud est assistante à l'université de Neuchâtel. Elle a rempli pour le MAHF divers mandats comme collaboratrice scientifique et commissaire d'exposition.



L'hôtel Ratzé abrite  
aujourd'hui les collections  
d'art ancien du MAHF.  
Photo: Primula Bosshard  
MAHF.





L'hôtel Ratzé, monument emblématique de Fribourg, est la pierre angulaire du complexe occupé aujourd'hui par le Musée d'art et d'histoire, et qui s'est édifié par étapes: construction conjointe avec le Conservatoire de musique en 1964, transformation des anciens abattoirs entre 1979 et 1981, adjonction de l'ancien arsenal après le départ du Conservatoire en 1982. Mais en 1920, l'hôtel Ratzé était encore le siège de la Préfecture de la Sarine. C'est grâce à la donation de la comtesse Lucy de Saulxures, et à d'habiles manœuvres, que ce prestigieux bâtiment rencontra les destinées du Musée d'art et d'histoire. Deux ans plus tard, l'institution y entra dans ses meubles, ou presque, car les collections de la donatrice occupaient la moitié de la place disponible, et de surcroît la comtesse exigeait d'y passer ses dernières années...

## UNE DONATION PROVOQUÉE?

Le manque de place est un problème chronique pour presque tous les musées. A Fribourg, les conservateurs commencent à attirer l'attention des autorités sur cet aspect en 1894 déjà. L'institution, fondée en 1823 au collège Saint-Michel, a installé dès 1835 ses collections dans le Lycée nouvellement construit. Mais le musée grandit rapidement et la place vient à manquer. L'accroissement des collections n'est pas seul en cause; le musée doit libérer des salles pour les cours du collège et de l'université récemment fondée (1890). Le conservateur, en association avec la Commission du musée, se voit obligé de fermer une salle d'exposition pour la transformer en dépôt, lui-même rapidement saturé. Les rapports annuels ne manquent pas de signaler le problème et les risques encourus par les collections et l'institution: dégradation des œuvres, mauvaises conditions de travail, manque de crédibilité, etc. Ni la construction d'un nouveau musée ni un déménagement ne sont toutefois à l'ordre du jour. Le musée se trouve donc dans une situation critique et inextricable, malgré les réaménagements entrepris et la création de dépôts externes. L'importante donation de la comtesse de Saulxures apporte une solution providentielle au problème. Dernière représentante d'une famille française de petite robe, Lucy Tonnet, comtesse de Brondeault de Saulxures, souhaite léguer de son vivant sa collection de meubles, tableaux et autres objets familiaux, riche de plus de 500 pièces. Pour accueillir cette donation, décrite comme de grande valeur, le canton est obligé de trouver un bâtiment autre que le Lycée. C'est l'hôtel de la Préfecture de la Sarine qui est choisi. La donation de la comtesse de Saulxures est donc une véritable aubaine, à tel point qu'on peut se demander si elle n'a pas été provoquée. En effet,



pour quelles raisons cette femme âgée – Lucy Tonnet est née à Paris le 17 mars 1833 – installée à Thonon et à Lausanne, sans attaches particulières avec le canton, donnerait-elle sa collection à l’Etat de Fribourg? Certes, la donation lui permet d’acquérir un certain prestige et de pérenniser son nom et son souvenir, la comtesse étant la dernière représentante de sa famille. Il est aussi possible que sa fortune réside essentiellement dans ses biens mobiliers, et que cette donation lui assure un viager. Elle aurait toutefois pu doter une autre institution muséale et en retirer les mêmes bénéfices.

### L’ENTREMISE DU PÈRE BERTHIER

Le choix de Fribourg peut s’expliquer indirectement par sa tradition d’accueil d’immigrés français, monarchistes et catholiques. La comtesse de Saulxures entretenait également une correspondance avec le Père Joachim Berthier. Dominicain d’origine française, proche collaborateur de Georges Python, fondateur de la Faculté de théologie de l’université de Fribourg et membre de la Commission du musée, esthète et ami des arts, le Père Berthier est le véritable artisan de la donation. Il intervient comme intermédiaire, partial, entre la comtesse de Saulxures et le directeur de l’Instruction publique. Les prémices de la donation remontent à la fin des années 1910. La première mention explicite de la comtesse figure dans une lettre du Père Berthier à Georges Python, datée de novembre 1908: «Je viens de voir la Ctesse de Saulxures, qui reste dans les mêmes intentions. (...) Mme de S. doit venir à Fribourg ...»<sup>1</sup> Une autre lettre, qui la précède de peu, fait très probablement référence à la même situation: «Dans quelques jours, après un voyage d’affaires à Tournay, je repasserai par la Suisse, et je tâcherai d’activer les intentions de Mme de S.»<sup>2</sup>

Dans un premier temps, les intentions de la comtesse concernent uniquement une donation pécuniaire en faveur de l’Hôpital cantonal de Fribourg. C’est à la fin de l’année 1909, alors que la première transaction est en phase d’être officialisée, qu’est mentionnée l’éventualité d’une donation au Musée d’art et d’histoire. Les sources ne permettent malheureusement pas de déterminer qui est à l’origine de l’initiative, les lignes suivantes, adressées par Georges Python à la comtesse, en étant la première trace: «Le Révérend Père Berthier a bien voulu me remettre la liste des meubles que vous auriez l’intention d’offrir au Musée artistique et historique de Fribourg, à la condition que ce mobilier soit disposé dans quatre salles d’un bâtiment neuf affecté spécialement aux collections. Le Conseil d’Etat, que j’ai eu l’honneur de

---

<sup>1</sup> AEF, DIP Université, Professeur RP Berthier Joachim (correspondance), lettre 114, 19 novembre 1908.

<sup>2</sup> AEF, DIP Université, Professeur RP Berthier Joachim (correspondance), lettre 113, 2 novembre 1908.

consulter, m'a chargé de vous exprimer toute sa reconnaissance. Il accepte les clauses que je lui ai soumises et qui pourront être précisées encore.»<sup>3</sup> Même s'il est impossible de savoir si la donation a été provoquée, incitée ou encouragée, il est certain qu'elle sert les intérêts du musée et que le Père Berthier a été présent dès le début des démarches. Il continue par la suite à œuvrer pour la bonne marche des opérations. Python ne manque pas de lui rappeler «combien [sa] présence est nécessaire pour traiter avec Mme de Saulxures», ni de souligner l'importance de son rôle: «Ce Musée si intéressant sera votre œuvre.»<sup>4</sup>

## LA VISION DE GEORGES DE MONTENACH

Bienvenue ou provoquée, la donation permet au Musée d'art et d'histoire de prendre possession de l'hôtel Ratzé. Le changement d'affectation est le résultat d'habiles manœuvres dont la ratification de la donation est le point de départ. La lettre de Georges Python à la comtesse de Saulxures, citée précédemment, montre qu'il n'est initialement pas prévu d'installer ses collections dans l'hôtel de la Préfecture. Néanmoins, l'acceptation de la donation donne au conseiller d'Etat un argument pour faire évoluer la situation du musée. L'état des finances ne permettant probablement pas une construction spécifique, le gouvernement privilégie la réaffectation d'un bâtiment en sa possession. Comment expliquer le choix de l'hôtel Ratzé, occupé depuis 1830 par la Préfecture de la Sarine? Aucune source n'éclaire la raison de cette décision, ni la manière dont elle est prise. L'hôtel Ratzé est toutefois un monument important du patrimoine fribourgeois et l'idée d'occuper les bâtiments de la rue de Morat est assez ancienne. Entre 1901 et 1902 une étude analyse plus précisément l'implantation du musée dans l'ancien arsenal, mais en fin de compte le projet n'est pas retenu et le Conservatoire de musique y prend ses quartiers.

Cependant Georges de Montenach a esquissé un programme visionnaire. Dans la préface du *Fribourg artistique à travers les âges* de 1907, ce député pionnier de la défense du patrimoine estime que «l'Hôtel de la Préfecture, avec le jardin qui l'entoure, et le bâtiment affecté provisoirement au Conservatoire de musique nous permettraient de doter Fribourg d'un établissement pouvant rivaliser avec ceux des plus grandes villes de Suisse.»<sup>5</sup> Plus tard, il reprend cette proposition et suggère en outre – c'est prophétique... – de déplacer l'abattoir communal afin d'en joindre le bâtiment aux deux précédents. Cette projection a finalement vu le jour, et la convention signée en 1917

<sup>3</sup> AEF, DIP 706, Donation Comtesse de Saulxures 1917-1920, 4 novembre 1909.

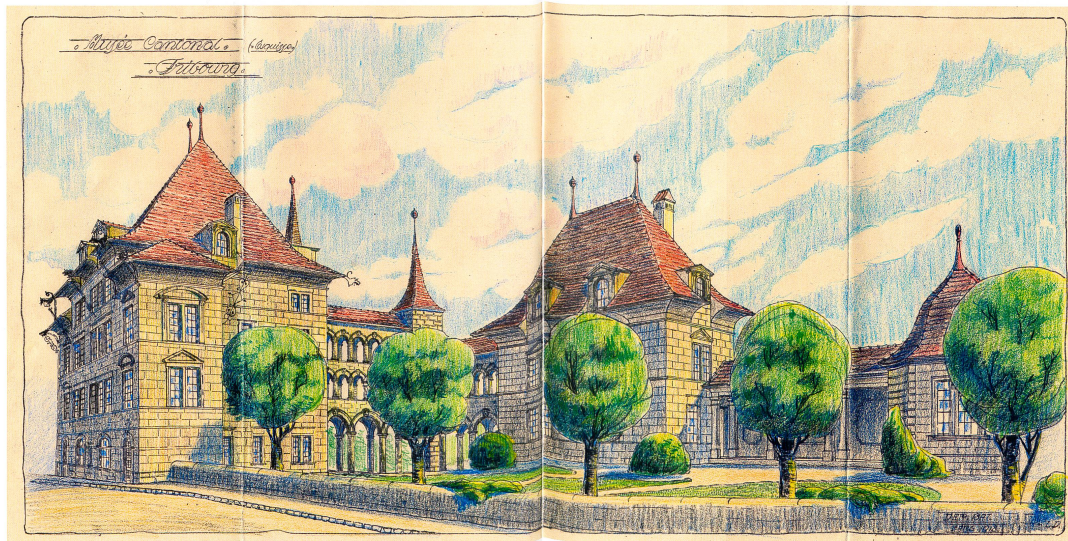
<sup>4</sup> AEF, DIP Université, Professeur RP Berthier Joachim (correspondance), lettre 130, 3 juin 1918. La lettre originale est conservée à l'Albertinum.

<sup>5</sup> DE MONTENACH Georges, «Préface», in: *Fribourg artistique à travers les âges*, publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts & des Ingénieurs & Architectes, Fribourg: Librairie Josué Labastrou, 1907, p. X.



est l'élément qui l'a rendue possible. En effet, l'affectation de l'hôtel Ratzé au musée résulte d'une véritable stratégie graduelle, où chaque acquis est à la base d'un nouvel argument. Ces négociations se déroulent au niveau gouvernemental, parallèlement à l'établissement de la donation à l'Etat. Deux documents officialisent celle-ci en octobre 1917. Le premier est la convention passée entre la comtesse de Saulxures et Georges Python, le second en est la ratification par le Conseil d'Etat. Entre les deux s'opère un premier glissement. Dans la convention, la nature du bâtiment destiné à accueillir la collection n'est pas précisée. Il est simplement indiqué que les objets doivent être «groupés dans des locaux spéciaux et former une

collection distincte sous le nom *Collection comtesse de Saulxures*» et que «la collection sera aménagée dans un local approuvé par Mme la Comtesse de Saulxures».<sup>6</sup> Lorsque le document est ratifié, trois jours plus tard, il est spécifié que «la comtesse de Saulxures a accepté l'appartement du 2ème étage de la préfecture, à Fribourg, appartement qui serait rendu disponible en congédiant le locataire actuel».<sup>7</sup> On passe ainsi d'un local indéterminé à l'hôtel Ratzé. Mais à ce moment-là encore, il n'est aucunement question de déplacer la Préfecture. Dès 1918, bien que la position officielle du Conseil d'Etat n'ait pas évolué, apparaissent des projets de transformation de l'hôtel Ratzé en



Léon Jungo, Projet d'agrandissement de l'hôtel Ratzé, 1<sup>er</sup> mars 1918. L'architecte cantonal propose d'utiliser la galerie comme pivot de l'agrandissement. AEF, DTP 58, ah2.

<sup>6</sup> AEF, Titre de l'Etat 760 a, Convention relative à la *Collection Comtesse de Saulxures*, 20 octobre 1917.

<sup>7</sup> AEF, Titre de l'Etat 760, Extrait du protocole du Conseil d'Etat, 23 octobre 1917.

\*Léon Jungo (1885-1954), fils d'un architecte, dirigea les travaux publics de la ville de Fribourg avant d'ouvrir son propre bureau. Nommé architecte cantonal en 1913, il devint directeur des constructions fédérales en 1925 et garda ce poste pendant vingt-cinq ans.

\*\* Max de Diesbach (1851-1916), historien et homme politique, fut préfet, député, conseiller national. Élu au Conseil d'Etat, il y renonça pour continuer à diriger la Bibliothèque cantonale. Un des animateurs du *Fribourg artistique*.

musée cantonal ainsi que des plans d'agrandissement. Une étude sur la faisabilité de l'installation de tout ou partie du musée dans l'immeuble est également commandée à l'architecte cantonal, Léon Jungo\*. Ses conclusions se révèlent positives et il affirme que «la réalisation de ce projet peut être d'ailleurs considérée comme "mise en chantier" par le contrat passé entre Mme de Saulxures et l'Etat fixant la demeure du mobilier formant ses généreux dons».<sup>8</sup> Il lui semble ainsi normal d'y déménager le reste des collections du musée. Ensuite, à la fin de l'année 1919, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil l'allocation d'un crédit extraordinaire pour les travaux d'aménagement et d'installation de la «Collection comtesse de Saulxures»; ce crédit doit être accordé, car la collection a été acceptée, et elle a déjà été déménagée à Fribourg. Dans son argumentation, le gouvernement ajoute que l'installation définitive du musée à la Préfecture «ne peut pas être envisagée pour le moment»<sup>9</sup>, mais que ces travaux serviront néanmoins le futur musée. Le crédit est approuvé. Sur cette base, le Conseil d'Etat demande au début de l'année 1920 le règlement définitif de la question des locaux du Musée d'art et d'histoire. Après un habile rapport de Georges de Montenach, le décret fixant le déménagement du musée et l'achat de la maison Louis Weck à la Grand-Rue pour y transférer la Préfecture est finalement approuvé. C'est ainsi que, grâce à plusieurs glissements, l'hôtel Ratzé devient le Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

## L'ESTIMATION DE MAX DE DIESBACH

A chacune de ces étapes, l'importance de la donation est soulignée. Sa valeur est manipulée afin d'être rendue plus considérable. Lorsque la collection est expertisée en 1915, elle est estimée à 100 000 francs. Sa valeur est ensuite gonflée; elle passe ainsi à 200 000 francs, puis en 1920 Georges de Montenach déclare dans son rapport que la collection «représente, dit-on, une valeur d'un demi-million de francs; étant donné le cours actuel des meubles anciens, la valeur vénale en est peut-être supérieure».<sup>10</sup> L'argument est de poids. Il est néanmoins difficile de connaître la valeur réelle de la donation, l'estimation reposant sur une unique expertise. Réalisée en 1915, celle-ci ce révèle partielle et peu approfondie. Elle a été menée par Max de Diesbach\*\*, membre de la Commission du musée, accompagné d'Emile Emery, chef de la trésorerie d'Etat, qui représente Georges Python. Les deux hommes passent en revue les objets conservés à Thonon, mais pas ceux de Lausanne, qui font pourtant aussi partie de la

<sup>8</sup> AEF, DTP 58, ah3, rapport de Léon Jungo à Buchs, 13 mars 1918.

<sup>9</sup> AEF, DTP 58, ah1, lettre du Conseil d'Etat au Grand Conseil, 21 octobre 1919.

<sup>10</sup> AEF, *Bulletin des séances du Grand Conseil*, séance du 17 mai 1920, p. 134.



donation. Les conclusions du rapport sont les suivantes: «En résumé, on peut dire que ces collections ont une grande valeur; il y a des objets rares et de premier choix. Il est fort possible que parmi les objets achetés chez les antiquaires il y ait quelques pièces d'une authenticité douteuse, quelques meubles réparés ou reconstitués, mais cela ne serait que l'exception. La fixation du prix auquel on pourrait évaluer la collection demanderait un examen approfondi, il est donc difficile, après un rapide coup d'œil, de se prononcer à ce sujet, cependant je ne crois pas me tromper en disant que la somme de 100'000 Fr ne me paraît pas exagérée.»<sup>11</sup>

Le gouvernement est donc informé de la qualité de la collection et il ne cherche pas à approfondir l'investigation. Il l'accepte en l'état. Sa valeur sera manipulée pour servir les intérêts du musée. D'abord surévaluée, la collection est ensuite dévaluée, lorsqu'elle devient encombrante. Il est en effet probable que la donation ait moins été considérée pour elle-même que pour les bénéfices pouvant en résulter.

## LA PRÉSENCE DE LA COMTESSE...

Voici donc le musée dans ses meubles, ou presque, car l'institution doit s'accommoder de la collection de la comtesse et de la présence de celle-ci. Ces obstacles, qui empêchent le MAHF de prendre entièrement possession des lieux, sont contournés dès le décès de la donatrice. A l'origine, la collection de Mme de Saulxures ne devait occuper qu'un seul des quatre niveaux de l'hôtel Ratzé. Au moment du déménagement, en juin 1919, la place s'avère insuffisante et un étage supplémentaire lui est alloué. Cette astreinte se voit encore augmentée par la convention de donation qui octroie à Lucy Tonnet le droit «de jouir personnellement, sa vie durant, de l'appartement où sera installée sa collection».<sup>12</sup> C'est ainsi que la comtesse habite dans quatre pièces du deuxième étage. Les travaux d'aménagement réalisés à cet effet sont aujourd'hui encore visibles, comme l'escalier en bois reliant les deux premiers étages ou le choix du dallage, qui lui revient. La comtesse s'implique également dans l'ordonnancement et la mise en scène de ses objets; le conservateur du musée et son adjoint sont à peine consultés. La *Collection Comtesse de Saulxures* forme pour ainsi dire un musée dans le musée, dont la conservatrice est la donatrice elle-même. Cette exposition est vernie le 16 septembre 1922, en présence des autorités politiques et religieuses. Alors que les travaux d'aménagement de l'hôtel Ratzé sont achevés en octobre 1921, les premiers déménagements du Lycée ne sont entrepris

<sup>11</sup> AEF, DIP 706, Donation Comtesse de Saulxures 1917-1920, 27 septembre 1915, lettre de Max de Diesbach à Georges Python.

<sup>12</sup> AEF, Titre de l'Etat 760 a, Convention relative à la *Collection Comtesse de Saulxures*, 20 octobre 1917.



\* L'abbé Nicolas Peissard († 1955), autodidacte érudit, archéologue cantonal de 1911 à 1942, exerça en outre dès 1919 la fonction de conservateur adjoint du musée, responsable des collections d'art ancien.

qu'en juillet 1922. Cette année permet aux responsables de réfléchir à la muséographie et de sélectionner les collections à transférer. En effet, les deux étages qui restent ne suffisent pas à accueillir la totalité du musée. Les projets d'agrandissement du site qui voient le jour dès 1918 laissent d'ailleurs penser que la comtesse de Saulxures n'est pas la seule responsable du manque de place, mais que sa présence vient aggraver un problème latent. Quoiqu'il en soit, le conservateur adjoint Nicolas Peissard\* prévoit d'installer

les collections d'archéologie au rez-de-chaussée. Les salles du troisième étage doivent accueillir les sculptures sur bois et le cabinet de numismatique, ainsi que les collections d'étains, de céramiques et de verreries. Les vitraux sont placés dans les galeries menant à la tour des secrets, et les combles – qui devaient devenir une salle d'armes – sont finalement utilisés comme dépôt. La proposition de Peissard permet de tirer le meilleur parti de la place disponible et de procéder au déménagement par étapes, sans toutefois améliorer sensiblement la situation du musée. Au début de l'année 1926, celui-ci est toujours scindé en deux; «au Lycée, seul le rez-de-chaussée est visible, le premier étage servant de magasin par suite de son encombrement.»<sup>13</sup> Le décès de la comtesse de Saulxures,

qui survient en mars 1929 – Lucy Tonnet est alors âgée de 96 ans – permet au conservateur du musée Henri Broillet et à son adjoint d'imaginer une réorganisation de la *Collection* afin de recouvrer un peu de cette place si précieuse. Cette idée, formulée aussitôt la comtesse disparue, nécessite néanmoins de passer outre la convention additionnelle signée en 1924, qui assure à Mme de Saulxures l'inaliénabilité de sa collection et la permanence de son installation. Le document spécifie en effet que «la collection qui ne sera point déplacée conservera les dispositions adoptées par Mme la com-



Le dallage et l'escalier intérieur du premier étage: les choix de la comtesse. Photo Bernard Noth 1924 (attr.), archives du MAHF.

<sup>13</sup> AEF, DIP 721, Rapport de la Commission de réorganisation du Musée d'art & d'histoire, mai 1926.



tesse de Saulxures.»<sup>14</sup> La façon de considérer et d'évaluer la collection est alors à nouveau manipulée afin de servir la cause du musée.

### ... ET LE SORT DE SA COLLECTION

L'argument principal utilisé pour invalider la contraignante convention additionnelle est la mauvaise qualité des objets. Selon Henri Broillet, un tiers seulement des meubles serait authentique et, parmi ceux-ci, nombreux sont les objets en mauvais état, réparés ou transformés. Le musée ne serait dès lors pas tenu de respecter les clauses, car il aurait été trompé sur la collection en la considérant comme parfaitement authentique. La qualité réelle des objets était probablement connue depuis longtemps. Max de Diesbach signalait déjà la présence de pièces non authentiques dans son expertise de 1915, mais cet aspect n'a pas été mis en avant tant que la donation pouvait servir les intérêts du musée. Des arguments moraux sont également présentés: il importe de ne pas tromper le public en lui montrant des faux, ni de mettre en danger la réputation de l'institution et du canton.

A la suite de ces mises en garde, une nouvelle expertise de la collection est menée par le directeur du Musée national suisse, Hans Lehmann. L'expert conclut que «ces salles et leur contenu ne sauraient point être considérés comme une curiosité pour une ville comme Fribourg, ils ne sauraient pas davantage constituer une collection particulière. Il serait même dangereux d'ouvrir ces salles au public et de présenter leur contenu comme composé d'originaux, une pareille exposition ne manquerait pas de soulever des critiques justifiées. Toutefois tous ces objets ne sont pas sans valeur. Il y en a un certain nombre qui sans avoir une grande valeur intrinsèque ou sans être très rares, pourraient (*sic*) être exposés après avoir été groupés d'une façon rationnelle.»<sup>15</sup>

Sans que la convention soit officiellement invalidée, la solution proposée par Hans Lehmann, qui rejoint celle du conservateur, est retenue et appliquée. Les pièces intéressantes, soit environ un tiers, sont regroupées dans cinq salles du premier étage. Les copies et les meubles constitués de fragments anciens vont orner divers bureaux de l'administration cantonale. Finalement, 170 pièces sont mises en vente. La nouvelle mise

Portrait de Mme Tonnet et de sa fille Lucy Tonnet, future comtesse de Saulxures, vers 1835. Artiste inconnu, inv. MAHF 8517.



<sup>14</sup> AEF, Titre de l'Etat 759, Convention relative à la *Collection Comtesse de Saulxures*, convention additionnelle, 20 février 1924.

<sup>15</sup> MAHF, Acquisitions et donations, Collections acquises ou léguées, lettre de Hans Lehmann au Conseil d'Etat, 6 novembre 1929.

en scène, qui comprend une série de salles historiques au deuxième étage, est ouverte au public le 3 août 1930. La rapidité du changement contraste avec la lenteur de l'installation de la collection et du musée à l'hôtel Ratzé. Par la suite, l'assimilation de la collection va se poursuivre jusqu'à ce qu'elle n'apparaisse plus, dans l'exposition, comme entité spécifique. C'est ainsi qu'après avoir permis l'installation du musée dans l'hôtel Ratzé, la collection de la comtesse de Saulxures est d'abord partiellement, puis totalement évacuée. Tout au long du processus, la manière de présenter et d'évaluer la collection est manipulée afin de servir les intérêts du musée. Il est toutefois nécessaire de garder à l'esprit que la comtesse a, elle aussi, retiré des bénéfices de cette donation, qui constitue un jalon important de l'histoire du musée.

C. C.

### **Bibliographie**

COLLAUD Camille, *La donation de la comtesse de Saulxures au Musée d'art et d'histoire de Fribourg. Histoire et enjeux*, mémoire de master présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, 2012

DE SCHALLER Romain, «Une visite au Musée de Saulxure», dans: *Nouvelles étrennes fribourgeoises. Almanach des villes et des campagnes* 58 (1925), pp. 70-75

LAUPER Aloys, «Jean Fumal. Hôtel Ratzé (1581-1584)», *Fiches du Musée d'art et d'histoire Fribourg* 2003-3

VILLIGER Verena (dir.), *Musée d'art et d'histoire Fribourg. La collection*, Guides des monuments suisses, série 84, n° 832-833 (2008)

JENNY Nicole, *L'immigration des ordres et des congrégations français dans le canton de Fribourg au début du XX<sup>e</sup> siècle. Etablissement et impact*, mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, 1994

«Le P. Joachim Berthier (1848-1924). Son œuvre religieuse, littéraire et artistique», dans: *Mémoire dominicaine. Histoire, documents, vie dominicaine* 19 (2005), pp. 99-192